



COMMUNE DE TRILBARDOU

Impasse de la Mairie
77450 TRILBARDOU

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 08 Juillet 2010

À 20 HEURES

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le deux juillet deux mil dix (affichage le même jour) par Monsieur Jacques DRÉVETON, Maire, s'est réuni en séance ordinaire le **jeudi 08 juillet deux mil dix à 20 heures**, sous sa présidence.

Convocations le : 02 juillet 2010

Affichage le : 02 juillet 2010

MEMBRES EN EXERCICE : 15 * MEMBRES PRÉSENTS : 09 * MEMBRES VOTANTS : 09

PRÉSENTS : Mr Jacques **DRÉVETON**, Mr Camille **DESSE**, Mr Rodolphe **DAUVIN**, Mme Patricia **GUISSE**, Mme Hanane **LONGUET**, Mr Étienne **PROFFIT**, Mme Chrystelle **MÉNARD**, Melle Candice **DECLERCK**, Mme Marie-Anne **JUMEAU**,

ABSENT EXCUSÉ : Mme Viviane **GATINEAU-SAILLIANT**, Monsieur Jean-Paul **SIMUNIC**, Monsieur David **MONGY**, Mr Franck **CHEVALLIER**, , Mr Jean-Christophe **MHUN**, Mr Richard **MODESTE**,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : (art. L 2121-15) Mme Candice DECLERCK

L'approbation du compte-rendu de la séance du jeudi 14 avril 2010 est remise au prochain conseil à la demande des membres présents.

ORDRE DU JOUR

CONTRAT RURAL - REAMENAGEMENT DE LA SALLE DU CONSEIL

Délibération n° 037-2010

Les propositions reçues font ressortir une estimation de travaux s'élevant à 27 805 ,58 € HT,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

CONSIDÉRANT les différentes offres reçues

CONSIDÉRANT le récapitulatif des offres économiquement les plus avantageuses par Mr Arents notre maître d'œuvre

DÉCIDE de VALIDER

LOT 1 – maçonnerie – AJT du bâtiment, 120 av. de Lattre de Tassigny – 77400 Lagny s/ Marne	1 387,80 € HT	(1 659,81 € TTC)
LOT 2 – menuiserie – Entreprise ROGER, 23 bis av G. Clémenceau – 77100 Meaux	3 289,35 € HT	(3 934,06 € TTC)
LOT 3 – Electricité – Entreprise MONFAUCON ? 5 rue Denis Papin – Lizy s/ Ourcq	2 175,00 € HT	(2 601,30 € TTC)
LOT 4 – Plafond – Entreprise KUBAS, 11 rue ARISTIDE Briand – 77400 Thorigny	1 180,62 € HT	(1 412,02 € TTC)
LOT 5 – Sols - AJT du bâtiment, 120 av. de Lattre de Tassigny – 77400 Lagny s/ Marne	10 595,00 € HT	(12 671,62 € TTC)
LOT 6 – Peintures - Entreprise KUBAS, 11 rue ARISTIDE Briand – 77400 Thorigny	3 439,81 € HT	(4 114,01 € TTC)
LOT Escalier - AJT du bâtiment, 120 av. de Lattre de Tassigny – 77400 Lagny s/ Marne	5 738,00 € HT	(6 862 ,65 € TTC)

En ce qui concerne les lots 5 et escalier, le choix s'est porté sur un bois massif en châtaignier

HORS CONTRAT RURAL

Délibération n° 038-2010

Menuiseries extérieures (7 fenêtres nécessaires) permettant de conserver une unité sur la façade de la mairie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

CONSIDÉRANT les différentes offres reçues

DÉCIDE de VALIDER

La proposition de l'entreprise Roger, 23 bis av G. Clemenceau – 77100 Meaux pour un montant de **5 245 € HT** (6 274,08 € TTC) : réparti comme suit :

- 7 fenêtres complémentaires identiques au modèle retenu dans le contrat rural **4 605,09 € HT**
- Petits bois à insérer dans le double vitrage **640,80 € HT**

Le conseil municipal souhaite qu'un contact soit pris rapidement avec la société ROGER afin qu'un «geste commercial » nous accorde la gratuité sur tout ou partie des « petits bois »

JARDIN FAMILIAUX

Dans le cadre du projet de « jardins familiaux » sur la commune de Trilbardou, Monsieur BOUVRAIN, agissant pour le compte des consorts BOUFFLERD accepte de nous vendre une parcelle de terrain de 2000 m² (parcelle Y69) comme suit :

2000 m² au prix de 2 000 € + frais notariés + frais de division (1 450 € HT).

Bien que certains conseillers considèrent que le coût au mètre carré soit élevé eu égard au prix de la terre agricole,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Par 5 voix pour
1 voix contre
3 abstentions

Adopte les conditions de cet achat.

LOTISSEMENT « LES PRES » MODIFICATION DU REVETEMENT DES TROTTOIRS

Conformément à la position prise par la commune de Trilbardou lors de la réunion qui s'est tenue le 29 juin 2010 en mairie,

A l'unanimité

le Conseil Municipal souhaite que la totalité des portions de trottoirs actuellement réalisés en pavés autobloquants, y compris la petite portion située au début de la rue des Prés, soit reprise en enrobé de couleur à définir.

La séance est levée à 21 H 00